

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 450^e séance tenue le 15 décembre 2003
à 14 heures, à la salle M-415 du pavillon Roger-Gaudry
de l'Université de Montréal

PRÉSENTS : Le recteur : M. Robert Lacroix; le vice-recteur exécutif et au développement académique : M. Michel Trahan; le vice-recteur à la planification et aux relations internationales : M. François Duchesneau; la vice-rectrice aux ressources humaines : Mme Gisèle Painchaud; le vice-recteur aux affaires publiques et au développement : M. Guy Berthiaume; le doyen de la Faculté des études supérieures : M. Louis Maheu; les doyens : MM. Jean-Marc Charron, Jacques Frémont, Joseph Hubert, Claude Lamarche, Réjean Poirier; le directeur général des bibliothèques : M. Jean-Pierre Côté; les représentants du corps professoral : Mme Louise Allaire, MM. Paul Arminjon, Paolo Bellomia, Bernard Brais, Mmes Anne Charbonneau, Francine Ducharme, M. André Ferron, Mme Louise Getty, M. Mohamed Hrimech, Mme Arlette Kolta, MM. Yves Lépine, Dominic Maestracci, Mme Sylvie Marleau, MM. Jean McNeil, Stéphane Molotchnikoff, Jean-Guy Nadeau, René Parenteau, Mmes Danielle Pinard, Fabienne Pironet, MM. Roger B. Richard, Jean-Luc Sénécal et Jesus Vazquez-Abad; les représentants du personnel enseignant : Mmes Thérèse Botez-Marquand, Magali Deleuze, Chantal Gamache, M. Najib Lairini, Mme Monique Landry, MM. Daniel Leduc et Pierre Pelletier; les représentants du corps professoral des écoles affiliées : M. Bernard Lanctôt; les représentants des étudiants : MM. Philippe Bélanger, Normand Bélisle, Pierre-Alain Benoît, Jonathan Harvey et Mathieu Le Blanc; les représentants du personnel : M. Stéphane Lavigne; Mme Louise St-Jacques; la représentante du Conseil de l'Université : Mme Thérèse Cabana; le représentant des cadres et professionnels : M. Germain Lalonde; les observateurs : Mme Louise Béliveau, MM. Pierre Bordeleau, Fernand Boucher, Jacques Gresset et Bernard Motulsky.

ABSENTS : Le vice-recteur à la recherche : M. Alain Caillé; la vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue : Mme Maryse Rinfret-Raynor; les doyens : M. Jean-Marc Boudrias, Mmes Irène Cinq-Mars, Céline Goulet, MM. Michel D. Laurier, Jean Rouleau, Raymond S. Roy et Jacques Turgeon; les directeurs des écoles affiliées : MM. Robert L. Papineau et Jean-Marie Toulouse; les représentants du corps professoral : MM. Georges Aird, Jean Barbeau, Michel Beaudin, Jean-Guy Bergeron, Jean-Guy Besner, Michel Bigras-Poulin, Mme Hélène Boisjoly, M. Pierre Bourgouin, Mme Marie-Thérèse Chicha, M. André-Pierre Contandriopoulos, Mme Louise Dagenais, MM. Albert Devito, Guy Doucet, Daniel Dumouchel, Pierre Fournier, Luc Giroux, Alan K. Goff, Luc Granger, Mme Francine Gratton, MM. Anatole Joffe, Raymond Lalonde, Serge Larochelle, Mmes Joëlle Margot, Louise Poirier, Louise-Hélène Richard, MM. Samir Saul, Jean-Pierre Thouez, Denis Vaillancourt, Jean-Guy Vaillancourt, Mme Louise Viau et M. André Vrins; les représentants du personnel enseignant : Mmes Sorel Friedman, Louise Larivière, M. Maxime B. Rhéaume et Mme Sabine Sèvre-Rousseau; le représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Joseph Pegna; les représentants des étudiants : M. Alexandre Carette, Mme Claudette T. Cloutier, M. Mathieu Fontaine; la représentante du personnel : Mme Sylvie Goyer, les représentants des cadres et professionnels : M. Richard Alix et Mme Christine Léonard; les observateurs : Mmes Francine Bourget, Lise Duffy, Marielle Gascon-Barré, MM. Jacques Gravel et André Racette.

PRÉSIDENT

M. Robert Lacroix

PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS

M. Jean Trépanier

SECRÉTAIRE

M. Michel Lespérance

CHARGÉE DE COMITÉ

Mme Francine Arbour-Desrosiers

Le recteur informe l'Assemblée du décès, survenu le 3 décembre 2003, de Mme Andrée Quesnel, professeure agrégée à la Faculté de médecine vétérinaire ainsi que de celui de M. Robert Mayer, professeur titulaire retraité de la Faculté des arts et des sciences, survenu le 4 décembre dernier.

Il souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux membres élus par le corps professoral de la Faculté des arts et des sciences, soit M. Paul Arminjon, Mme Marie-Thérèse Chicha (renouvelée), MM. Daniel Dumouchel et Serge Larochelle. Il souhaite également la bienvenue à M. Jean-Guy Nadeau, membre élu par le corps professoral de la Faculté de théologie.

Enfin, il informe l'Assemblée du renouvellement de mandat, jusqu'au 31 août 2005, du secrétaire général et l'Assemblée applaudit à ces annonces.

AU-450-1 ORDRE DU JOUR

AU-450-1

La porte-parole du Comité de l'ordre du jour est invitée à faire rapport.

Mme Chantal Gamache rappelle que la tenue de réunions intensives en décembre et en avril a pour objet de permettre à l'Assemblée de vider son ordre du jour. Or, comme le présent ordre du jour n'est pas très lourd et les questions qui y sont inscrites peuvent être traitées lors d'une séance ordinaire, le Comité de l'ordre du jour a décidé que la présente séance serait une séance ordinaire. Sous les Points privilégiés, l'Assemblée sera appelée à procéder à des nominations et à entendre les présidents de certains de ses comités lui faire rapport sur l'état de leurs travaux. En Affaires soumises pour étude, elle se prononcera sur le changement de nom de la Faculté de théologie et sera informée des grands enjeux éthiques de la recherche universitaire.

Le président des délibérations précise que la séance devra se terminer vers 16 heures 15, le Conseil se réunissant à 16 heures 30.

AU-450-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 449^e
SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE
TENUE LE 3 NOVEMBRE 2003

AU-450-2

Demande est faite de lire : « études internationales » à la 3^e ligne du premier paragraphe de la page 7.

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'Assemblée adopte, tel que modifié, le procès-verbal de la 449^e séance tenue le 3 novembre 2003.

AU-450-3 AFFAIRES DÉCOULANT DE CE PROCÈS-VERBAL

AU-450-3

Se référant à la délibération AU-449-10, le secrétaire général signale que lors de sa réunion du 3 novembre dernier, le Conseil, sur recommandation de l'Assemblée, a créé le Centre d'études et de recherches internationales.

Se référant à la délibération AU-449-11.1, le secrétaire général souligne que la présentation des grands enjeux éthiques de la recherche est inscrite au présent ordre du jour.

Se référant aux délibérations AU-449-11.2 et AU-449-12 (adéquation de la politique de probité aux règles des organismes subventionnaires américains et énoncé de politique environnementale), le secrétaire général indique que le Conseil sera saisi de ces deux questions à sa réunion de cet après-midi.

Se référant à la délibération AU-449-13, le secrétaire général signale que le règlement concernant les professeurs de formation pratique et les professeurs de

formation professionnelle entrera en vigueur lorsque les parties à la convention collective du SGPUM y auront donné leur accord.

AU-450-4 CORRESPONDANCE

AU-450-4

Le secrétaire général fait part de la démission de l'Assemblée, en raison d'une année sabbatique, de M. André Vrins à titre de membre élu par le corps professoral de la Faculté de médecine vétérinaire et celle de Mme Lorraine Bojanowski, à titre de membre élu par le personnel enseignant de la Faculté des sciences infirmières, pour des raisons professionnelles. Il signale aussi la démission de Mme Louise Rolland, à titre de membre du Comité préliminaire des plaintes également pour des raisons professionnelles.

AU-450-5.1 PÉRIODE D'INFORMATION

AU-450-5.1

AU-450-5.1.1 Rapport du recteur

AU-450-5.1.1

Affaires financières

Le recteur dit avoir reçu une lettre du ministère confirmant que, dans le cadre des réinvestissements futurs, les montants qui ont été coupés, cette année, seraient redonnés. Il est à espérer que les vérificateurs externes considéreront ces sommes (53 M\$) comme un compte à recevoir. Donnant suite à une question de la députée Pauline Marois soulevée à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Éducation a indiqué que l'engagement du gouvernement envers les universités était de l'ordre de 60 M\$ récurrents. Les 240 M\$ souvent évoqués constituent donc le réinvestissement promis sur une période de cinq ans. Cette clarification correspond au programme du Parti libéral. Des échos de plus en plus négatifs circulent sur l'état des finances du gouvernement, sur son incapacité à réinvestir. Le ministre des Finances fera une déclaration à ce propos, demain, en conférence de presse. Il invite M. Michel Trahan à faire état de la rencontre que les universités ont eue avec le sous-ministre responsable.

M. Michel Trahan indique qu'il s'agit d'une rencontre annuelle qui, après avoir été reportée depuis le mois de juin, a récemment eu lieu. Lors de cette rencontre qui réunit les responsables des finances des universités, le sous-ministre et 7 ou 8 fonctionnaires, des clarifications ont été fournies sur l'année 2003-2004 ainsi que sur les orientations 2004-2005. Relativement à l'enveloppe 2003-2004, une fois que l'enveloppe 2002-2003 a été reconduite et que les coûts de système ont été ajoutés, les universités se retrouvent avec 68 M\$ de moins dans leurs budgets. Il y a report d'un surplus de 15 M\$ de 2002-2003. 53 M\$ sont prévus dans une lettre du ministre qui s'engage à verser les parts respectives des universités, soit 9 M\$ pour l'Université de Montréal, à accorder à même le réinvestissement à venir. Si l'on convainc les vérificateurs externes de l'existence du compte à recevoir, on se retrouve avec un budget de reconduction stricte avec une indexation à 75 % des coûts de système. Des échanges ont été amorcés avec le Conseil du trésor pour l'an prochain. Le réinvestissement sur cinq ans sera de l'ordre de 240 M\$. Le recteur conclut que la commission parlementaire sera plus utile que jamais pour tenter de convaincre le gouvernement de l'opportunité d'un réinvestissement plus important.

CHUM

Le recteur indique que le Comité d'implantation du CHUM a déposé son rapport. Le travail a porté sur trois aspects, soit la recherche, l'enseignement et les soins. Le document sera bientôt présenté au Conseil d'administration du CHUM. Une rencontre informelle a eu lieu avec les deux co-présidents, soit MM. Bryan Mulrone et Pierre-Marc Johnson. Tout est sur la bonne voie dans ce projet.

Classement des universités

Le recteur signale que l'Université est passée du 6^e au 7^e rang du classement annuel des universités du magazine Maclean's. On attend les données brutes de la revue pour que le Bureau de recherche institutionnelle procède à l'analyse des éléments qui expliqueraient ce léger recul.

Pavillon Roger-Gaudry

Le recteur indique que le Pavillon principal est devenu le Pavillon Roger-Gaudry. Une cérémonie, tenue le 10 décembre, à laquelle ont assisté deux cents personnes a officialisé ce changement de nom.

Mission en Allemagne et en France

Le recteur dit avoir effectué la visite d'universités en Allemagne (pour la première fois) et en France avec lesquelles l'institution veut développer des relations plus étroites. À Berlin, il a rencontré les présidents de l'Université libre de Berlin et de l'Université de Humboldt. À Munich, il a visité l'Université Ludwig Maximilian. L'accueil a été favorable et ces institutions souhaitent travailler avec l'Université de Montréal. À Bonn, le recteur dit avoir rencontré le secrétaire général du DAAD (service allemand d'échanges académiques) en compagnie de la présidente de l'Université York. Beaucoup envient l'Université d'accueillir le Centre d'études allemandes et européennes; sauf aux Etats-Unis, on ne retrouve qu'un seul de ces centres par pays. À Munich, il s'est entretenu avec le vice-président de la Technische Universität et il a également rencontré le recteur de l'Université de Freiburg. En France, il a participé, à Lyon, à la cérémonie d'ouverture des Seizièmes Entretiens Jacques-Cartier et s'est entretenu avec les autorités de l'Université Lyon 1. À Paris, il s'est entretenu avec le directeur de l'École du Louvre. Enfin, une réception s'est tenue à la délégation générale de Paris, réception qui regroupait les diplômés qui y résident, la Direction des relations internationales ainsi que 17 docteurs honoris causa, ce qui est fort heureux car ces personnes deviennent des ambassadeurs de l'Université. Il termine en remerciant le vice-recteur aux affaires publiques et au développement d'avoir si bien préparé cette mission.

Relativement au processus d'internationalisation des études universitaires, il signale que c'est en anglais que l'Europe s'internationalise. Les programmes choisis comme cursus intégrés seront dispensés dans cette langue. En Allemagne, 30 % des programmes seront offerts en anglais d'ici 2010. Toute évolution dans ce sens nous interpelle. Il faut être lucide, on ne réussira pas à arrêter cette tendance. Il faut prendre position pour ne pas être exclus. Les francophones que l'on retrouve à McGill et Concordia y sont, entre autres, pour parfaire leur maîtrise de l'anglais.

Bilan des fonds de recherche obtenus par les chercheurs

Le recteur indique que le vice-recteur à la recherche, présentateur de ce document, ayant dû se rendre à une réunion imprévue, la considération de ce point est reportée à la prochaine séance.

AU-450-6 PÉRIODE DE QUESTIONS AU-450-6

AU-450-6.1 Projections budgétaires AU-450-6.1

M. Stéphane Molotchnikoff s'informe des perspectives budgétaires envisagées par le recteur ainsi que de l'avenir du financement de la recherche.

Le recteur signale que la CREPUQ, dans ses démarches, veut faire comprendre au gouvernement que la priorité donnée à l'éducation doit aussi s'étendre à la recherche. Il dit avoir eu une première rencontre avec M. Michel Audet pour lui

indiquer à quel point l'Université était déçue de la position du gouvernement en ces matières et regrettait, qu'à titre de ministre québécois, il n'ait pas pris position pour défendre la recherche (les budgets des grands conseils ayant sensiblement diminué). À titre de président de la CREPUQ, il a écrit à M. Michel Audet pour lui signifier que le milieu attendait toujours sa prise de position. À ce jour, on ne sait si ce dernier va continuer à être responsable de la recherche.

AU-450-6.2 Espaces physiques

AU-450-6.2

M. Stéphane Molotchnikoff souligne qu'il y aurait des déménagements parcellaires au Pavillon Jésus-Marie; beaucoup de rumeurs circulent quant aux potentiels usagers de cet immeuble. À son avis, il y a lieu de faire preuve d'une très grande cohérence dans le dossier de l'utilisation de nos espaces physiques.

Le recteur souligne qu'aucune décision définitive n'a encore été prise par rapport à l'allocation des espaces de cet immeuble. M. Michel Trahan soumet que le 1420 Mont-Royal constitue un ajout substantiel aux espaces occupés par l'Université. Ce n'est qu'en 2007 que l'Université occupera l'ensemble de l'édifice; à court terme, elle n'en occupera que 15 %. Dans les facteurs qui entrent en considération dans ce dossier, il y a le montage financier pour l'aménager ainsi que pour répondre à des besoins exprimés par médecine, pharmacie, sciences infirmières. De plus, il y a lieu de noter que le Département de géographie est localisé dans un pavillon loué par l'Université. Des démarches ont été amorcées auprès des facultés et des bibliothèques dans le contexte de l'ensemble de nos besoins. Selon le modèle utilisé par le gouvernement, pour mesurer les espaces, il manquerait 10 000 mètres carrés à l'institution même une fois entièrement occupé le 1420 Mont-Royal. La cité universitaire projetée au dessus du métro à Laval ne constituera pas une simple antenne de l'Université. Il faut également décongestionner le Pavillon Marguerite d'Youville. Il est possible que des personnes aient à déménager deux fois, mais tout sera fait pour éviter telle situation.

M. Jonathan Harvey indique que des rumeurs circulent quant au possible déménagement de la Faculté des sciences de l'éducation sur le site du métro à Laval. Il s'informe si telles rumeurs sont fondées et si le Comité de la planification sera saisi du dossier.

M Michel Trahan indique qu'un des scénarios envisagés est de loger la Faculté des sciences de l'éducation dans l'édifice qui sera construit au-dessus de la bouche de métro à Laval. Mais, cela se fera ou non en fonction des besoins de la faculté laquelle sera appelée à prendre la décision la plus éclairée possible à la lumière de l'ensemble des éléments du dossier qui sera préparé.

Le recteur soumet qu'il faut comprendre que le campus sera complètement bâti d'ici quelque temps. Il va falloir penser de façon prospective, comme l'a fait Toronto. Il est important de réfléchir à cette question dès maintenant car il n'y a plus d'espaces sur le campus. Le recteur fait remarquer que 30 % des étudiants venant de la couronne Nord, toutes les universités veulent se retrouver à Laval, mais l'université est dans une situation privilégiée par rapport à cette ville. Il termine en indiquant que dès que les scénarios seront finalisés, ils seront acheminés au Comité de la planification.

AU-450-7 COMITÉ DE NOMINATION

AU-450-7

La porte-parole du Comité de nomination est invitée à faire rapport.

AU-450-7.1 Nomination d'un membre chercheur et d'un membre étudiant au Comité de la recherche

AU-450-7.1

Mme Danielle Pinard signale que l'Assemblée est appelée à pourvoir à deux postes vacants au Comité de la recherche.

Sur proposition du Comité de nomination et, en l'absence d'autres candidatures, l'Assemblée nomme M. Martin Sirois comme membre chercheur et M. Alexandre Parent comme membre étudiant au Comité de la recherche, pour des mandats de deux ans se terminant le 31 mai 2006.

AU-450-7.2 Nomination de trois membres au Comité universitaire prévu dans la Politique sur les droits des étudiantes et des étudiants AU-450-7.2

Mme Danielle Pinard signale que l'Assemblée est appelée à pourvoir à trois postes à ce comité.

Sur proposition du Comité de nomination et, en l'absence d'autres candidatures, l'Assemblée renouvelle les mandats de Mme Mylène Jacoud et celui de M. Jean Leclair et nomme Mme Marie-France Daniel, comme membres professeurs au Comité universitaire prévu dans la Politique sur les droits des étudiantes et des étudiants pour des mandats de quatre ans se terminant le 31 mai 2008.

AU-450-8 RECOMMANDATION DE LA FAECUM ET DE L'AGEEFEP RELATIVES À LA NOMINATION DE TROIS MEMBRES ÉTUDIANTS AU COMITÉ UNIVERSITAIRE PRÉVU DANS LA POLITIQUE SUR LES DROITS DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS AU-450-8

Sur proposition de l'AGEEFEP et de la FAECUM, l'Assemblée nomme M. Robert Martin ainsi que M. Karim Cheaib et M. Mathieu Le Blanc, comme membres étudiants du Comité universitaire prévu dans la politique sur les droits des étudiantes et des étudiants, pour des mandats de quatre ans se terminant le 31 mai 2008.

AU-450-9 RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION, DU COMITÉ DE LA RECHERCHE, DU COMITÉ DU SATUT DU CORPS PROFESSORAL ET DU COMITÉ DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE AU-450-9

AU-450-9.1 Comité de la planification AU-450-9.1

M. François Duchesneau signale que le Comité a approuvé le plan d'action du Département de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences, à la suite de l'évaluation de l'unité en 2001. Il a recommandé la création du Centre d'études et de recherches internationales à laquelle l'Assemblée a donné son agrément lors de sa 449^e séance. Il a aussi recommandé de modifier l'appellation de la Faculté de théologie en celle de Faculté de théologie et de sciences des religions, question qui fait l'objet du point suivant de l'ordre du jour.

M. Jean McNeil note le caractère succinct du rapport d'étape qui a été fait précédemment Il aurait souhaité que les enjeux portés à l'attention du comité fassent l'objet d'un développement plus substantiel.

Le vice-recteur à la planification et aux relations internationales indique que les sujets étudiés par le Comité de la planification cet automne n'ont pas amené de développements très nombreux, exception faite du Centre d'études et de recherches internationales.

AU-450-9.2 Comité de la recherche AU-450-9.2

Le président du Comité de la recherche n'étant pas disponible, le rapport est reporté à la prochaine séance.

AU-450-9.3 Comité du statut du corps professoral

AU-450-9.3

M. André Ferron remercie d'abord le recteur d'avoir contribué à bien préparer la mission d'un groupe de collègues en France. Il rappelle que le Comité a le mandat de vérifier les critères de nomination et de promotion des professeurs de formation pratique. L'exercice a notamment été mené à la Faculté des arts et des sciences et la Faculté des sciences infirmières. En attendant que le SGPUM donne son accord à ce statut, ces professeurs ont le statut d'invité. Relativement aux incidences de la création de chaires, le SGPUM a déposé son rapport à cet égard. Le Comité entreprendra l'étude de la question en janvier et examinera également l'impact des chaires sur le recrutement de jeunes professeurs ainsi que sur leur rétention. Par ailleurs, il comprend, d'un bulletin d'information sur les négociations, qu'un comité chargé d'étudier l'impact des chaires est créé. Dans ce contexte, il s'interroge sur l'opportunité pour le Comité du statut du corps professoral de poursuivre son étude.

Mme Gisèle Painchaud souligne que le Comité du statut du corps professoral ne fait pas double emploi avec le rôle confié au Comité prévu dans le cadre de la convention collective puisque ces mandats ne sont pas les mêmes.

M. Jean McNeil observe que lorsque l'Assemblée a confié au Comité du statut du corps professoral l'étude des conséquences du développement des chaires, la question du processus de nomination des collègues qui occupent ces chaires avait été soulevée.

M. André Ferron indique que le Comité du statut du corps professoral est sensible à cette question.

AU-450-9.4 Comité de la Politique linguistique

AU-450-9.4

M. Jacques Frémont indique qu'au cours de la dernière année, le comité a tenu cinq réunions. Il a reçu à deux reprises le secrétaire général qui est responsable de l'application de la politique. La diffusion de cette dernière a été assurée par le biais de Forum, du site WEB et d'un carton d'information annexée à la paie. Le plan d'action mis de l'avant comprend notamment la maîtrise du français par le personnel via une formation dispensée par le Centre de communication écrite et par une chronique linguistique dans Forum. Un comité a été mis sur pied par la direction pour étudier la question de la maîtrise du français chez le corps professoral. Des échanges ont lieu avec le SGPUM à ce sujet. À la fin octobre, la direction de l'Université n'avait pas reçu de plainte au sujet de l'application de la Politique. Depuis quelques réunions, le Comité a commencé à élaborer un bilan de la situation linguistique à l'Université. Ses efforts portent de façon prioritaire sur la qualité du français ainsi que sur les efforts déployés par l'Université pour remédier aux lacunes graves de l'étudiant moyen. Enfin, il a eu des entretiens avec diverses personnes concernées par le dossier de la qualité du français à l'Université.

AU-450-10 COMITÉ DE LA PLANIFICATION :
Changement de nom de la Faculté de théologie

AU-450-10

M. François Duchesneau indique que le Comité de la planification recommande à l'Assemblée de modifier le nom de la Faculté de théologie en celui de Faculté de théologie et de sciences des religions. Le vice-recteur explique qu'une partie des activités de la faculté, qui s'intensifiera dans les années à venir, se situe dans le domaine des sciences de la religion. Il est donc légitime de reconnaître cette réalité dans le nom de l'unité, changement auquel les instances concernées sont favorables.

Sur proposition du Comité de la planification, l'Assemblée recommande au Conseil de modifier l'appellation de la Faculté de théologie en celle de Faculté de théologie et de sciences des religions et de modifier en conséquence l'article 27,01 des statuts.

Le Directeur du Centre de recherche en éthique (CRÉUM) présente deux thèmes qui selon lui deviendront de plus en plus importants dans l'éthique de la recherche universitaire. Premièrement, la gestion éthique des partenariats entre les universités et le secteur privé devra devenir un objet de réflexion privilégié. En effet, les Universités ne peuvent pas se passer des financements venus du privé, étant donné le désengagement de l'État du financement de la recherche et les coûts de plus en plus élevés liés à la recherche. Mais les deux institutions répondent à des logiques différentes : l'Université devrait avoir la vérité comme seule contrainte, alors que les firmes privées ont la responsabilité de maximiser le profit. Si cette différence ne rend pas le partenariat impossible, elle appelle à une grande vigilance de la part de l'Université. Il ne faut pas que nous attendions des crises comme celles qui sont en train de se produire dans certaines universités ontariennes, où des chercheurs éprouvent des difficultés liées à la divulgation de résultats de recherche contraires aux intérêts des bailleurs de fonds privés, pour lancer les bases d'une gestion éthique du partenariat qui soit profitable et saine. L'imagination institutionnelle est de mise pour gouverner cette relation de manière à éviter tant l'isolement de ces deux mondes que la mainmise des priorités privées.

Le second thème abordé par le Directeur du CRÉUM a trait à l'organisation institutionnelle de l'évaluation éthique de la recherche. Le mode d'évaluation qui prévaut actuellement, où la dimension éthique est abordée en dernière instance, après que les protocoles de recherche aient été finalisés, donne lieu à une trivialisat[i]on des considérations éthiques qui devraient représenter un critère d'excellence de la recherche au même titre que la qualité scientifique. Il sera important que la communauté universitaire dans son ensemble réfléchisse à la manière de mieux incorporer les considérations éthiques à la formulation même des protocoles de recherche, de manière à éviter le jeu de cache-cache entre chercheurs et comités que l'on retrouve à l'heure actuelle trop souvent.

M. Pierre-Alain Benoît indique que les préoccupations de M. Daniel Weinstock sont partagées par la FAECUM. Il y a lieu en effet de mieux encadrer les relations entre l'université et l'industrie. Il demande si M. Daniel Weinstock croit que la communauté universitaire doit entamer une réflexion sur les mesures qui permettraient de mieux encadrer ces relations. M. Daniel Weinstock répond par l'affirmative et pense même que c'est urgent.

M. Daniel Weinstock souligne que le centre de recherche en éthique a des compétences qui ne sont pas exclusives, il les partage avec toute la communauté.

M. René Parenteau demande, relativement au premier enjeu, si M. Daniel Weinstock n'aurait pas oublié les chercheurs et les agences publiques. La problématique est différente, les balises y sont moins claires. La seconde question est importante, elle interpelle les universitaires. Ayant déjà siégé sur des conseils, il dit avoir été confronté au « cross check » disciplinaire. Il y a peut-être des niveaux à considérer. Par ailleurs, il observe que M. Daniel Weinstock n'a pas parlé de la diffusion de la recherche dans un monde où les nouvelles technologies sont présentes. Or, il y a lieu de rendre les résultats de recherche disponibles.

M. Daniel Weinstock fait valoir que son rôle est d'initier une discussion institutionnelle. Le fait de mettre cartes sur table est un élément important. Le « cross check » disciplinaire permet que d'autres considèrent le projet d'un œil différent. Par ailleurs, parmi les paramètres du choix des recherches, la responsabilité sociale de l'Université devrait être prise en compte.

Le recteur indique, à titre de chercheur, que lorsque l'on regarde l'évolution de la problématique, il est clair que la prise en compte du caractère utilitaire de la recherche est relativement récente et se fait au détriment du seul avancement des connaissances. La collectivité met des milliards dans le financement des universités. Pourquoi, en plus de faire avancer les connaissances, ne pas faire également avancer la

société. Il y a une énorme pression sur les universités pour que la société bénéficie des retombées de la recherche. Relativement à l'avancement des connaissances, certains pourraient prétendre que celles-ci pourraient mieux progresser ailleurs que dans les universités. Un débat de société est à faire et ce, bien au-delà de l'éthique. Les chercheurs et les universités n'ont jamais été aussi pressurisés. Il y a lieu de faire savoir que le débat est ouvert car il ne doit pas être rapetissé au niveau d'une institution. Une université qui se met à l'extérieur de la pression sociétale n'existe plus.

M. Daniel Weinstock souligne que le public doit prendre conscience des pressions auxquelles sont soumises les universités. Elles doivent contribuer à l'avancement des connaissances quel qu'en soit le domaine, la poésie faisant partie de la recherche au même titre que la recherche en santé.

M. Louis Maheu soumet que les universités sont essentielles pour la société non seulement du point de vue du développement économique, mais également du point de vue de son développement social. Ainsi, à cause du mouvement vert, une formation est nécessaire pour toute personne qui manipule un animal. Dans un autre ordre d'idées, il signale que la Faculté de médecine offre une formation sur les enjeux éthiques de la recherche.

M. Daniel Weinstock se dit tout à fait favorable à ce que la dimension éthique de la recherche fasse partie de la formation de tous les chercheurs.

M. Jean-Guy Nadeau observe que le rôle de gendarme en classe prend de plus en plus de place sur le rôle d'éducateur. Sur le plan éthique, il regrette telle situation.

M. Stéphane Molotchnikoff dit avoir siégé à un comité d'éthique concernant les animaux. Or il soumet qu'il n'y a pas une éthique, mais des éthiques. La tendance est de définir l'éthique en fonction des projets, ce qu'il trouve dangereux.

M. Daniel Weinstock souligne que l'Université a décidé de créer un centre de recherche en éthique (pas en éthique médicale, ni en éthique des affaires), mais général. Il est fondamental que toute réflexion en éthique appliquée se fasse de concert avec une réflexion en éthique fondamentale. Le centre met en présence des juristes, des chercheurs bioéthiques, etc. pour s'assurer de la représentation de la diversité de l'Université. Comme le centre n'est pas spécialisé, il amène la cohabitation de plusieurs catégories de chercheurs. On assiste à un apprentissage transversal de part et d'autre. En réponse à une question de M. Philippe Bélanger qui demande s'il existe une valeur fondamentale qui permet d'orienter les discussions, M. Daniel Weinstock souligne que la société privilégie l'autonomie, la dignité humaine. Prenant pour exemple l'avortement, les opposants estiment qu'il ne faut pas remplacer Dieu alors que ceux qui y sont favorables parlent de thérapie génique.

M. René Parenteau, à titre de chercheur travaillant à l'international avec des équipes sur plusieurs continents, indique qu'il est aux prises avec certaines interrogations éthiques et qu'il doit tenir compte du contexte du pays où il œuvre. Il a toutefois l'impression, quelquefois, d'être le seul à se poser de telles questions.

M. Daniel Weinstock signale que l'une des manifestations concrètes du centre est le séminaire qu'il dispense sur l'allocation des fonds en santé. Il observe que l'on ne peut prendre prétexte des différences morales pour tourner le dos à l'internationalisation. Le grand défi n'est pas de combler les différences, mais d'institutionnaliser les dialogues pour arriver à une collaboration internationale.

Aucune autre question n'étant soulevée, l'Assemblée met fin à ses débats. Au nom de l'Assemblée, le président des délibérations, remercie M. Daniel Weinstock de sa présentation.

AU-450-12 CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-450-12

La séance est levée à 16 heures 10.

Adopté le 2 février 2004, délibération AU-451-2

Le président,

Le secrétaire,

Robert Lacroix

Michel Lespérance